

ASSEMBLÉE NATIONALE
19 juin 2019

ENERGIE ET CLIMAT - (N° 1908)

Rejeté

SOUS-AMENDEMENT

N ° CE735

présenté par
M. Damien Adam

à l'amendement n° CE|335 de Mme Battistel

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 6, insérer l'article suivant:

À l'alinéa 3, supprimer le mot :

« couverts ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Ce sous-amendement vise à ce que les mesures prévues par cet amendement s'appliquent aussi bien aux parcs de stationnement couverts que non couverts.